SOUFRE À VAPORISER AGROTEK™ ASCEND™

Pour la suppression de l'odïum (ou blanc) des légumes et des plantes ornementales cultivés dans les serres

Fongicide
Poudre

COMMERCIAL

GUARANTIE: soufre 99,9%

NO. D'ENREGISTREMENT 30345 LOI SUR LES PRODUITS ANTIPARASITAIRES

AVERTISSEMENT – IRRITE LES YEUX ET LA PEAU

LIRE L'ÉTIQUETTE ET LE LIVRET CI-JOINT AVANT L'UTILISATION

CONTENU NET 50 g / 25 kg

Greenstar Plant Products Inc.
9430 198th Street
Langley CB Canada V1M 3C8

Téléphone: 604-882-7699
www.getgreenstar.com

Le soufre vaporisé est utilisé pour la prévention et la suppression de l'odïum sur une variété de légumes et plantes ornementales cultivés en serres : tomate, piment, aubergine, fraise, rose, gerbera, kalanchoe, bégonia, hortensia, fleurs en pots, plantes de garniture, muflier, phlox, violette africaine et chrysanthème.

PRÉCAUTIONS

GARDER HORS DE LA PORTÉE DES ENFANTS. Portez des lunettes ou un masque de protection, un appareil respiratoire approuvé par le NIOSH, des gants résistant aux produits chimiques, un casque, un vêtement à manches longues, un pantalon long et des bottes en caoutchouc pendant le remplissage, le nettoyage et la réparation des vaporisateurs de soufre.

Ne pas entrer ou permettre aux travailleurs d'entrer dans la serre pendant la vaporisation du soufre ou pendant un délai de sécurité de 2 heures après la vaporisation, à moins de porter un appareil respiratoire autonome, des lunettes de protection ou un écran facial, des gants résistant aux produits chimiques, un casque, un vêtement à manches longues, un pantalon long et des bottes en caoutchouc. Pendant les 2 heures de délais de sécurité, la serre doit être ventilée avec un minimum de changement d'air de la serre par heure.
Les vaporisateurs de soufre devraient seulement être utilisés lorsque les serres sont fermées aux employés, au public et/ou aux clients.

Les vaporisateurs devraient seulement être utilisés lorsque la serre peut être ventilée sans qu'il y ait de risques d'exposition au soufre vaporisé pour les personnes à proximité et les occupants des bâtiments voisins. Ne pas vaporiser si la serre partage un mur, un plancher ou un plafond avec un bâtiment occupé par des animaux d'élevage ou des humains.

Ne pas suspendre l'appareil au-dessus des endroits où il y a de l'eau ou à proximité des conduites.

Le dispositif devient très chaud lorsqu'il est actionné; laisser refroidir avant d'y toucher. Ne pas recouvrir le vaporisateur ni obstruer les ouvertures : cela pourrait causer un incendie.

Remplir le récipient en veillant à ne pas dépasser le niveau au-delà de 2 cm, car le soufre fondu pourrait bouillir et se déverser sur l'élément chauffant, causant ainsi un incendie ou la formation de gaz toxiques pour les végétaux et les humains.

Ne pas appliquer si la température dépasse 24°C et qu'une forte humidité subsiste.

Ne pas inhaler la poudre ou le produit vaporisé. Provoque des irritations aux yeux et peut irriter la peau. Éviter tout contact avec les yeux, la peau ou les vêtements. Après la manipulation du produit, lavez-vous bien avec du savon et de l'eau avant de manger ou de fumer. Éviter de contaminer la nourriture humaine ou animale.

Il est fortement recommandé qu'une inspection régulière du vaporisateur soit entreprise afin de s'assurer que l'équipement fonctionne parfaitement.

Dans le cas où de l'enrichissement en dioxyde de carbone (CO_2) est utilisé, il est recommandé que le cultivateur mette en pause le relâchement du CO_2 tant que durera la vaporisation de soufre. Appliquer seulement lorsque les cultures sont secs.

Protection des personnes à proximité et notification

Ne pas utiliser si la serre partage un mur, un plancher ou un plafond avec un bâtiment occupé par des animaux d'élevage ou des humains. Les vaporisateurs de soufre peuvent seulement être utilisés lorsque les serres peuvent être ventilées sans qu'il y ait de risques d'exposition au soufre vaporisé pour les personnes à proximité et les occupants des bâtiments voisins. Le traitement doit être fait lorsque les serres sont fermées aux employés, au public et/ou aux clients.

PREMIERS SOINS : Ingestion : Appeler un centre anti-poison ou un médecin immédiatement pour obtenir des conseils sur le traitement. Faire boire un verre d'eau à petites gorgées si la personne empoisonnée est capable d'avaler. Ne pas faire vomir à moins d'avoir reçu le conseil de procéder ainsi par le centre anti-poison ou le médecin. Ne rien administrer par la bouche à une personne inconsciente.

Contact avec la peau et les vêtements : Enlever tous les vêtements contaminés. Rincer immédiatement la peau à grande eau pendant 15 à 20 minutes. Appeler un centre anti-poison ou un médecin pour obtenir des conseils sur le traitement.

Inhalation : Déplacer la personne vers une source d'air frais. Si la personne ne respire pas, appeler le 911 ou une ambulance, puis pratiquer la respiration artificielle, de préférence le bouche-à-bouche, si possible. Appeler un centre anti-poison ou un médecin pour obtenir des conseils sur le traitement.

Contact avec les yeux : Garder les paupières écartées et rincer doucement et lentement avec de l'eau pendant 15 à 20 minutes. Le cas échéant, retirer les lentilles cornéennes au bout de 5 minutes et continuer de rincer l'œil. Appeler un centre anti-poison ou un médecin pour obtenir des conseils sur le traitement.

Emporter le contenant, l'étiquette ou prendre note du nom du produit et de son numéro d'homologation lorsqu'on cherche à obtenir une aide médicale.

RENSEIGNEMENTS TOXICOLOGIQUES : Traiter selon les symptômes.

ÉLIMINATION : Pour tout renseignement concernant l'élimination des produits non utilisés ou dont on veut se départir, s'adresser au fabricant ou à l'organisme de réglementation provincial. S'adresser également à eux en cas de déversement ainsi que pour le nettoyage des déversements.

ENTREPOSAGE : Pour éviter toute contamination, entreposer ce produit à l'écart de la nourriture humaine ou animale.

AVIS À L’UTILISATEUR

Ce produit antiparasitaire doit être employé strictement selon le mode d’emploi qui figure sur la présente étiquette. L’emploi non conforme à ce mode d’emploi constitue une infraction à la Loi sur les produits antiparasitaires. L’utilisateur assume les risques de blessures aux personnes ou de dommages aux biens que l’utilisation du produit peut entraîner.

SOUFRE À VAPORISER AGROTEK™ ASCEND™
Pour la suppression de l'odïum (ou blanc) des légumes et des plantes ornementales cultivés dans les serres

Fongicide
Poudre

COMMERCIAL

GUARANTIE: soufre 99,9%

NO. D'ENREGISTREMENT 30345 LOI SUR LES PRODUITS ANTIPARASITAIRES

AVERTISSEMENT – IRRITE LES YEUX ET LA PEAU

LIRE L'ÉTIQUETTE ET LE LIVRET AVANT L'UTILISATION

CONTENU NET 50 g / 25 kg

Greenstar Plant Products Inc.
9430 198th Street
Langley CB Canada V1M 3C8

Téléphone: 604-882-7699
www.getgreenstar.com

Le soufre vaporisé est utilisé pour la prévention et la suppression de l'odïum sur une variété de légumes et plantes ornementales cultivés en serres : tomate, piment, aubergine, fraise, rose, gerbera, kalanchoe, bégonia, hortensia, fleurs en pots, plantes de garniture, muflier, phlox, violette africaine et chrysanthème.

MODE D'EMPLOI

Instructions générales

Le soufre à vaporiser Agrotek™ Ascend™ doit être utilisé avec un vaporisateur de soufre. Le traitement devrait être pratiqué la nuit lorsqu'il n'y a personne dans la serre. Fermer toutes les portes et les systèmes de ventilation.

Assurez-vous que le vaporisateur est froid avant de le remplir ou de le manipuler. Détachez le capuchon en aluminium du dispositif et remplissez avec un **MAXIMUM** de 2 cm (0,7 po.) de poudre de soufre. Cela représentera approximativement 100 ml ou 200 g (5 ml (1 c. à thé) de poudre de soufre représente approximativement 10 g). Replacez le capuchon, en vous assurant que le collier roulé du capuchon en aluminium reste bien serré sur la bague intérieur en métal (cela permettra d'éviter un contact accidentel du soufre fondu avec l'élément chauffant).

Accrocher le vaporisateur de façon verticale sur n'importe quelle structure permanente de la serre dans un espace libre, dans un endroit où il n'y a pas de danger de contact humain. Prenez garde qu'aucun vent fort ou autre mouvement d'air ne puissent rentrer en contact avec le vaporisateur et ne puissent renverser le soufre fondu par-dessus le rebord. Assurez-vous que le câble électrique soit suspendu librement et loin des endroits de passage. Espacez de manière égale les unités pour une distribution uniforme. L'espacement dépendra des exigences des cultures (voir ci-dessous pour des instructions spécifiques concernant les cultures). Pour obtenir de meilleurs résultats, gardez les vaporisateurs à au moins 0,5 m / 1,5 pi. en-dessus du couvert des cultures et à au moins 1 mètre en dessous de la toile de tamis.

Afin d'éviter tout contact de la vapeur avec les humains, utilisez une minuterie ou assurez-vous que le vaporisateur puisse être actionné avec un commutateur à distance. Ne pas rentrer dans la serre lorsque le vaporisateur est en marche. Toutes les entrées des serres doivent rester verrouillées durant le traitement avec des panneaux de mise en garde placés sur ou à proximité des portes adjacentes de chaque serre en cours de traitement. Ne pas entrer et ne permettez pas d'accès aux travailleurs dans les aires traitées jusqu'à ce que les serres soient entièrement ventilées, à moins que les travailleurs portent des vêtements de protection les recouvrant entièrement et des appareils respiratoires autonomes. Après la vaporisation de soufre, ventiler la serre pendant au moins 2 heures avant la rentrée. Au cours de la période de ventilization de la serre, un minimum de 4 changements d'air par heure devrait se produire.

Après l'utilisation, il restera quelques résidus de soufre dans le capuchon. Ils pourront être réutilisés la prochaine fois que vous utiliserez le vaporisateur. 200 g de soufre

durera approximativement de 500 à 650 heures, toutefois, nous recommandons que vous vidiez le vieux soufre du capuchon en aluminium toutes les 150 heures afin d'empêcher une accumulation d'impuretés de soufre qui sévit après vaporisation et de nettoyer tous les débris qui pourraient se trouver dans le capuchon (insectes, matière végétale etc.)

Instructions spécifiques

Le soufre vaporisé agit en évitant la germination de spores d'oïdium. Pour cette raison, il est important de commencer l'utilisation des vaporisateurs avant que les plantes ne démontrent des signes d'infection d'oïdium. Utilisez les vaporisateurs de soufre de 1 à 8 heures par nuit, 2-7 jours par semaine. La fréquence et la durée de la vaporisation dépendra des variables suivants :

- Susceptibilité de la culture à l'odïum
    - Les cultures qui sont très susceptible à l'odïum nécessiteront davantage de vaporisation par m^2, des durées de traitement plus longues par application, et plus tôt, des traitements plus fréquents. Voir ci-dessous les exemples de traitements.

- Température ambiante de la serre
    - La température ambiante de la serre influencera la température et par conséquent, la capacité de chauffage du vaporisateur. La température maximum de vaporisation de 190°C pour cet appareil prendra plus de temps à être obtenue dans une serre froide, de ce fait, une plus petite quantité de soufre sera vaporisée par heure.

- Pression en cas de maladie
    - La vaporisation doit être plus fréquente et pour une durée plus longue lorsque la pression de maladie est la plus élevée.

- Ventilation de la serre
    - Lorsque les bouches à air sont ouvertes, le soufre vaporisé s'échappera. Ceci demandera davantage d'heures de pulvérisation par semaine pour compenser.

- Lorsque le traitement est fait comme mesure préventive ou pour traiter une infection existante au mildiou
    - Les traitements doivent être plus fréquent et / ou pour une durée plus longue lorsque vous traiterez une infection existante

- Utilisation de LAI
    - Certaines espèces d'insectes bénéfiques sont sensible au soufre – voir ci-dessous la section LAI

Tableau sur les doses d'application

Culture	Maladie	Mode d'emploi	Dose d'application*
Légumes de serre : Tomate	Oïdium causé par *Oidium lycopersicum*	Utiliser un (1) vaporisateur par 1,000 m^2 dans la serre. Faire marcher le vaporisateur pendant la nuit de 1 à 8 heures et répéter 2 à 7 fois par semaine en fonction des conditions listées sous **Instructions spécifiques**	0,4 – 3,2 g de soufre par 1,000 m^2 par application
Légumes de serre : Piment et aubergine	Oïdium causé par *Leveillula taurica*		
Petits fruits : Fraise	Oïdium causé par *Sphaerotheca macularis*		
Plantes ornementales de serre : Rose	Oïdium causé par *Sphaerotheca pannosa*	Utiliser un (1) vaporisateur par 100 m^2 dans la serre. Faire marcher le vaporisateur pendant la nuit de 1 à 8 heures et répéter 2 à 7 fois par semaine en fonction des conditions listées sous **Instructions spécifiques**	4 - 32 g de soufre par 1,000 m^2 par application.
Plantes ornementales de serre : Violette africaine, bégonia, chrysanthème, dahlia, gerbera, hortensia, kalanchoe, phlox et muflier	Oïdium cause par *Erysiphe cichoracearum; E. polygoni*	Utiliser un (1) vaporisateur par 250 – 1,000 m^2 dans la serre. Faire marcher le vaporisateur pendant la nuit de 1 à 8 heures et répéter 2 à 7 fois par semaine en fonction des conditions listées sous **Instructions spécifiques**	0,4 – 12,8 g de soufre par 1,000 m^2 par application

* La dose d'application est calculée en fonction d'une valeur maximum de vaporisation de 0,4 g de soufre/heure par unité de vaporisateur.

Remarques : 1) L'utilisation du soufre sur les cucurbitacées (concombre, courge, citrouille, melon, etc.) épinard ou fougère de Boston n'est pas recommandé du fait de sa phytotoxicité. 2) Il n'est pas possible de d'analyser tous les cultivars des plantes

ornementales. Si la réponse d'une variété est inconnue, le soufre à vaporisé de Agrotek™ Ascend™ devrait être analysé dans un petit compartiment de la serre avant d'être utilisé pour une production d'envergure commerciale.

LAI

Les insectes et les acariens bénéfiques peuvent être sensibles au soufre. Les serres peuvent utiliser des vaporisateurs de soufre en conjonction avec la LAI si elles modifient les programmes de vaporisation durant l'introduction des insectes utiles. Établir une bonne suppression de mildiou avant l'introduction d'insectes bénéfiques. Par la suite, il est conseillé soit d'interrompre la vaporisation pendant 2 à 3 semaines suivant l'introduction des insectes bénéfiques ou de réduire la vaporisation à un dose minimum afin que la population des insectes s'établisse correctement. Veuillez communiquer avec le spécialiste des cultures ou Greenstar Plant Products Inc. pour évaluer la compatibilité du soufre vaporisé avec les programmes existant de la LAI de votre serre.

PRÉCAUTIONS

GARDER HORS DE LA PORTÉE DES ENFANTS
Portez des lunettes ou un masque de protection, un appareil respiratoire approuvé par le NIOSH, des gants résistant aux produits chimiques, un casque, un vêtement à manches longues, un pantalon long et des bottes en caoutchouc pendant le remplissage, le nettoyage et la réparation des vaporisateurs de soufre.

Ne pas entrer ou permettre aux travailleurs d'entrer dans la serre pendant la vaporisation du soufre ou pendant un délai de sécurité de 2 heures après la vaporisation, à moins de porter un appareil respiratoire autonome, des lunettes de protection ou un écran facial, des gants résistant aux produits chimiques, un casque, un vêtement à manches longues, un pantalon long et des bottes en caoutchouc. Pendant les 2 heures de délais de sécurité, la serre doit être ventilée avec un minimum de changement d'air de la serre par heure.
Les vaporisateurs de soufre devraient seulement être utilisés lorsque les serres sont fermées aux employés, au public et/ou aux clients.

Les vaporisateurs devraient seulement être utilisés lorsque la serre peut être ventilée sans qu'il y ait de risques d'exposition au soufre vaporisé pour les personnes à proximité et les occupants des bâtiments voisins. Ne pas vaporiser si la serre partage un mur, un plancher ou un plafond avec un bâtiment occupé par des animaux d'élevage ou des humains.

Ne pas suspendre l'appareil au-dessus des endroits où il y a de l'eau ou à proximité des conduites.

Le dispositif devient très chaud lorsqu'il est actionné; laisser refroidir avant d'y toucher. Ne pas recouvrir le vaporisateur ni obstruer les ouvertures : cela pourrait causer un incendie.

Remplir le récipient en veillant à ne pas dépasser le niveau au-delà de 2 cm, car le soufre fondu pourrait bouillir et se déverser sur l'élément chauffant, causant ainsi un incendie ou la formation de gaz toxiques pour les végétaux et les humains.

Ne pas appliquer si la température dépasse 24°C et qu'une forte humidité subsiste.

Ne pas inhaler la poudre ou le produit vaporisé. Provoque des irritations aux yeux et peut irriter la peau. Éviter tout contact avec les yeux, la peau ou les vêtements. Après la manipulation du produit, lavez-vous bien avec du savon et de l'eau avant de manger ou de fumer. Éviter de contaminer la nourriture humaine ou animale.

Il est fortement recommandé qu'une inspection régulière du vaporisateur soit entreprise afin de s'assurer que l'équipement fonctionne parfaitement.

Dans le cas où de l'enrichissement en dioxyde de carbone (CO_2) est utilisé, il est recommandé que le cultivateur mette en pause le relâchement du CO_2 tant que durera la vaporisation de soufre. Appliquer seulement lorsque les cultures `sont secs.

Protection des personnes à proximité et notification

Ne pas utiliser si la serre partage un mur, un plancher ou un plafond avec un bâtiment occupé par des animaux d'élevage ou des humains. Les vaporisateurs de soufre peuvent seulement être utilisés lorsque les serres peuvent être ventilées sans qu'il y ait de risques d'exposition au soufre vaporisé pour les personnes à proximité et les occupants des bâtiments voisins. Le traitement doit être fait lorsque les serres sont fermées aux employés, au public et/ou aux clients.

PREMIERS SOINS :

Ingestion : Appeler un centre anti-poison ou un médecin immédiatement pour obtenir des conseils sur le traitement. Faire boire un verre d'eau à petites gorgées si la personne empoisonnée est capable d'avaler. Ne pas faire vomir à moins d'avoir reçu le conseil de procéder ainsi par le centre anti-poison ou le médecin. Ne rien administrer par la bouche à une personne inconsciente.

Contact avec la peau et les vêtements : Enlever tous les vêtements contaminés. Rincer immédiatement la peau à grande eau pendant 15 à 20 minutes. Appeler un centre anti-poison ou un médecin pour obtenir des conseils sur le traitement.

Inhalation : Déplacer la personne vers une source d'air frais. Si la personne ne respire pas, appeler le 911 ou une ambulance, puis pratiquer la respiration artificielle, de préférence le bouche-à-bouche, si possible. Appeler un centre anti-poison ou un médecin pour obtenir des conseils sur le traitement.

Contact avec les yeux : Garder les paupières écartées et rincer doucement et lentement avec de l'eau pendant 15 à 20 minutes. Le cas échéant, retirer les lentilles cornéennes au bout de 5 minutes et continuer de rincer l'œil. Appeler un centre anti-poison ou un médecin pour obtenir des conseils sur le traitement.

Emporter le contenant, l’étiquette ou prendre note du nom du produit et de son numéro d’homologation lorsqu’on cherche à obtenir une aide médicale.

RENSEIGNEMENTS TOXICOLOGIQUES : Traiter selon les symptômes.

ÉLIMINATION : Pour tout renseignement concernant l’élimination des produits non utilisés ou dont on veut se départir, s’adresser au fabricant ou à l’organisme de réglementation provincial. S’adresser également à eux en cas de déversement ainsi que pour le nettoyage des déversements.

ENTREPOSAGE : Pour éviter toute contamination, entreposer ce produit à l’écart de la nourriture humaine ou animale.

GESTION DE LA RÉSISTANCE

LE SOUFRE À VAPORISER AGROTEK™ ASCEND™ est un produit fongicide renfermant un fongicide de groupe M. Les produits du même groupe possèdent des modes d’action similaires ou identiques. La surutilisation des produits dans une classe de composés entraînera des problèmes de résistance. Discontinuer l’utilisation d’un produit si des problèmes de résistance sont soupçonnés et communiquer avec votre conseiller en cultures agricoles.

Intégrer l’utilisation de ce produit avec les méthodes de suppression non-chimiques suivantes :

- Restreindre l’accès des visiteurs dans la serre
- Suivre des mesures strictes d’hygiène de la serre durant toute la saison de croissance des plantes
- Effectuer un nettoyage très détaillé aussi fréquemment que possible et jeter tous les débris de culture en dehors du site ou en brûlant ou en enterrant dans une décharge
- Supprimer les mauvaises herbes extérieures qui poussent à proximité de la serre
- Améliorer le climat de la serre afin de réduire l’humidité relative et augmenter la circulation de l’air

AVIS À L’UTILISATEUR

Ce produit antiparasitaire doit être employé strictement selon le mode d’emploi qui figure sur la présente étiquette. L’emploi non conforme à ce mode d’emploi constitue une infraction à la Loi sur les produits antiparasitaires. L’utilisateur assume les risques de blessures aux personnes ou de dommages aux biens que l’utilisation du produit peut entraîner.

****

+))